

EPHARE | Gérer les dossiers des agents (Agirh Noyau)

14 heures

245352



Objectifs pédagogiques

Gérer les dossiers agents dans Agirh.

Créer des dossiers d'agents, les modifier et effectuer des saisies collectives d'éléments de paies et de variables d'activités.



Public(s)

Agents du bureau du personnel et de la paie.



Pré-requis

Connaissance RH et codification de la paie.



Modalités pédagogiques

Cette formation repose principalement sur des exercices pratiques et sur les données de l'établissement.



Moyens et supports pédagogiques

Support(s) de formation par apprenant



Modalités d'évaluation et de suivi

Évaluation en cours et fin de formation

Cette formation ne fait pas l'objet d'un contrôle des acquis via une certification



Formateur

Consultant SIB, diffuseur de la solution Agirh



Programme

Cette formation est la première formation prévue sur le progiciel AGIRH.

A l'issue de cette formation les utilisateurs seront en mesure de créer des dossiers d'agents, de les modifier, d'éditer des décisions existantes et d'effectuer des saisies collectives d'éléments de paies et de variables d'activités.

La saisie d'une paie complète sera possible dès la fin de la formation (possibilités d'effectuer des paies en double).

• Les principes généraux d'utilisation

- L'accès aux dossiers
- La sélection des dossiers
- La mise à jour des dossiers
- La création d'un dossier
- La saisie collective des variables d'activités
- La saisie collective des éléments de paie

Cette formation est basée pour moitié sur une partie pratique.

Cette formation est commune avec la session AGIR001.

